

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE DINEL
Du mercredi 19 juin reporté au 26 juin 2024 à 9h00**

Pour la direction :

M Thierry Decool (TD), Responsable RH de Dinel, absent
Mme Laetitia Depuille (LD), HRBP, présidente par délégation, présente
Bruno Bizeul (BB), directeur d'usine, absent excusé

Titulaires :

Mme Céline Demarseille (CD), présente
M Lino de Martin (LdM), absent

Suppléant :

Mme Corinne Lançon (CL), présente suppléant M. de Martin

Déléguée syndicale CFDT :

Mme Sophie Cheron (SC), secrétaire adjointe, présente

Médecine du travail :

Docteur Guilbert Marion, absente excusée

Inspection du travail :

Mme Séverine Hautecoeur, absente excusée

La réunion a commencé à 9:02

Documents supports : DINEL_P&L_05_2024.pdf ; 2024_ETP_DINEL.pdf

Sujets mensuels :

75. 2024/6/19 Validation des PV des réunions : du 15 mai 2024, du 3 juin 2024 et du 28 mai 2024.

Validés à l'unanimité.

76 2024/6/19 Effectif de Dinel pour mai 2024

Validé à l'unanimité.

77. 2024/6/19 P&L mai 2024

Vu.

Sujets RH accords :

13. 2023/12/6 Quelle sera la représentation du personnel au niveau de TMSS (Comité de groupe) ?

LD : Steeve Marais, Responsable des Relations Sociales, traitera ce sujet ultérieurement

14. 2023/12/6 Quels dispositifs pour remplacer les PEG, etc. =S= ?

LD : TMSS France a signé les accords portant sur ces dispositifs. T.Decool doit ouvrir les négociations sur Dinel pour mettre en place ces accords.

15. 2024/1/17 Nouvel accord sur l'aménagement du temps de travail Dinel sur la base de la fusion de celui de février 2000 et décembre 2018 (voir les 2 sujets suivants).

LD : En cours

16. 2023/7/20 Dénonciation de l'accord de performance collective de décembre 2018

LD : voir point 15

17. 2023/7/20 Suivi de l'accord de février 2000

LD : voir point 15

78. 2024/6/19 Qu'en est-il de la participation intéressement des mois de novembre/décembre 2023 ?

LD : Nous avons sollicité Madame Caroline Clerc qui doit revenir vers nous.

79. 2024/6/19 Quelle est la date du versement de l'intéressement participation ?

LD : Le versement se fera sur la paie de juin.

80. 2024/6/19 Qu'en est-il du versement obligatoire ~~PERECO~~ PERO qui était un dispositif =S= ?

SC : Pas de visibilité de ces versements obligatoires sur les bulletins de salaire, augmentation des cotisations obligatoires depuis le début de l'année 2024 ? Peut-on avoir une ligne dédiée sur le bulletin de salaire simplifié ?

LD : Je prends le point sur l'augmentation. Pour le bulletin de salaire je vois avec le cabinet comptable. Cependant si des personnes veulent le détail, voir avec Laetitia ou Corinne.

Sujets RH emplois NCCM :

19. 2024/1/17 Poste Inspection d'Entrée (IE), Assurance Quality Product Process junior (AQPP) : reconnaissance du travail/emploi de Marine Buhot en attente depuis avril 2021

LD : Mme Marine Buhot a conclu une convention de rupture conventionnelle avec notre société. Cette convention sera soumise pour homologation auprès du service instructeur. Si la rupture conventionnelle est homologuée, Mme Buhot sortira de nos effectifs le 19 juillet 2024.

48. 2024/2/14 Nous souhaitons travailler sur la pondération des évaluations de la nouvelle trame TMSS d'entretien annuel de performance.

LD : Toujours rien de communiqué

21. 2024/1/17 Le CSE demande le détail de la cotation de tous les emplois de Dinel selon le « RÉFÉRENTIEL D'ANALYSE - MÉTHODE DE CLASSIFICATION » de la NCCM

LD : Un mail de relance auprès de SE a été fait le 24 juin.

22. 2023/12/6 Pourquoi la cotation relative à la nouvelle classification reste identique pour des salariés alors que ces derniers accomplissent certaines tâches professionnelles appartenant à une qualification de niveau supérieure dans certains cas et qui peut également appartenir à un service différent ?

LD : Voir point 21. La cotation découle des Fiches Descriptives d'Emploi. Un chantier est en cours afin de réajuster toutes les fiches d'emploi avec Limoges, prévu le 9 juillet 2024. En fonction de ces fiches, les cotations évolueront ou non.

Sujets hygiène et sécurité :

30. 2023/7/20 Demande de lunettes de sécurité adaptés à la vue.

LD : Il n'y aura pas de lunettes de sécurité adapté à la vue. Cependant, nous mettons à disposition des sur-lunettes, des visières pour la maintenance et les activités d'usinage.

CL : D'accord mais peut-on trouver une protection qui ne modifie pas la vision pour les personnes ayant des lunettes de vue et pratiquant de la micro-soudure ?

LD : Je vais me rapprocher de notre Responsable QHSE et lui soumettre ce point.

31. 2023/12/6 Revoir l'obligation de porter les EPI systématiquement dans tout l'atelier.

LD : -Il est demandé des chaussures fermées et les EPI dans l'atelier.

-Dans l'allée principale et lors de la prise de poste ou fin de poste et pause ce n'est pas obligatoire.

-Pour les visiteurs les lunettes, coques ou chaussure de sécurité sont obligatoires dans l'atelier.

-Pour les prestataires, les lunettes, coques, chaussure de sécurité ainsi que les EPI propres à leur mission sont obligatoires sur le site.

-Les marquages au sol sont en cours de réfection.

32. 2023/11/22 Fermeture du site quotidien.

LD : Le devis de Kelio a été reçu. Nous attendons le devis de Securitas pour comparer. En attendant, le code d'accès a été changé et communiqué aux personnes devant le détenir. En fonction de notre décision, sur la mise en place de badgeage (coût), nous proposons de changer le code d'accès du personnel une fois par mois. (pilote Aurelie Angreville).

Les Elues : Nous proposons que ce code soit défini de la manière suivante : <censuré>.

LD : Votre proposition est intéressante. Nous mettons en place ce changement mensuel avec ce format dès juillet.

LD : Vous nous aviez également sollicités sur la procédure en cas de coupure électrique pour le portail. La procédure est en cours de révision. Une fois finalisée, nous réunirons les personnes habilitées à mettre en œuvre cette procédure (team leader, codir), qui effectueront un exercice (avant fin juillet) et mettront à disposition la procédure.

LD : Vous aviez évoqué le problème des personnes souhaitant accéder au site pendant les horaires d'ouvertures pour lesquels le site était inaccessible en raison de la fermeture des barrières. Nous allons mettre en place une sonnette avec 2 récepteurs (la commande est en cours). En cas de besoin, le badge d'ouverture ou la clé du portail seront disponibles dans la boîte à clé avec un identifiant et un mot de passe commun pour les personnes habilitées.

81. Supervision du travail de jardinage de la brèche (épisode de la tondeuse folle !)

LD : - La supervision du personnel de La Brèche est faite par le responsable de la prestation. Mme Angreville Aurelie a contacté Mr Alleaume, sous-directeur de La Brèche, pour évoquer cet incident ainsi que celui qui s'est déroulé le 21 juin. Elle lui a rappelé sa responsabilité et lui a demandé une organisation plus sécurisée. Nous attendons le retour de La Brèche pour le 5 juillet.

Cependant, je vous propose une nouvelle organisation afin de sécuriser le personnel et les véhicules, nous communiquerons 48h avant la date et l'heure de l'intervention. Le parking sera dorénavant inaccessible durant les travaux.

Les Elues : Nous sommes d'accord.

Sujets organisation du travail :

38. 2024/1/17 Formation des opératrices sur le fonctionnement et l'utilisation des produits qu'elles fabriquent.

LD : Lino de Martin, B. Bizeul et moi-même avons sollicités différentes personnes du groupe pour récupérer des vidéos. Pas de réponse à ce jour.

82. 2024/6/19 Qu'en est-il des prises de commandes (roller) ?

LD : Question reporté au prochain CSE.

Les Elues : Merci de nous communiquer les chiffres en votre possession.

LD : Je demanderais les chiffres à B.Bizeul et vous les communiquerais par e .mail

83. 2024/6/19 Est-ce que les remplacements des personnes qui partent à la retraite en fin d'année ont été planifiés ?

LD : Les besoins en termes de ressources ont été étudiés en fin d'années 2023, et communiqué au groupe en janvier 2024. Nous avons reçu le retour du groupe ce mois-ci :

-Pour les besoins en alternance, nous avons demandé 2 alternants en méthodes, 1 alternant Rh Compta, 1 alternant qualité. Nous avons reçu l'accord pour recruter 2 alternants en méthodes.

-Pour la production, nous avons demandé 4 postes dont 2 teams leaders et 2 opératrices (eurs). Refusé, nous devons trouver une solution en interne.

-Pour la Supply Chain, nous avons demandé le remplacement de Mme Fresser. Nous avons l'accord pour recruter en CDD.

Les Elues : En vue des réponses formulées, comment peut-on se projeter sur l'avenir du site ?

LD : L'année 2024 est une année de transition, en raison de notre nouvelle appartenance au groupe Yageo, nous ne manquerons pas de solliciter une nouvelle fois le groupe sur ces besoins.

Les Elues : Quand arrive le CDD de la Supply Chain, car sur un poste charnière comme celui-ci, une passation doit être effectuée ?

LD : La validation des besoins étant intervenue début juin, l'offre de recrutement est diffusée depuis lundi sur tous les jobboards via l'IUMM et les agences d'intérim avec qui nous travaillons. L'équipe du service Supply Chain a débuté la formalisation de ces procédures et processus depuis début mai sur le poste de Mme Fresser afin de faciliter la passation.

84. Questions diverses

84. LD : La politique de déplacement TMSS et DINEL vous a été communiqué le 18 juin afin de recueillir vos observations. Nous avons retransmis vos observations au groupe TMSS. TMSS attend que tous les CSE du groupe aient fait leur retour pour faire évoluer ou non la politique.

85. LD : Le groupe Yageo demande que tous les collaborateurs du groupe TMSS et ses filiales prennent connaissance du code de conduite Yageo et y adhèrent. Pour les personnes qui avaient des accès à My Learning Link, l'outil de remplacement se nomme E-Academy. Le code de conduite est à réaliser dans cet outil. Pour le personnel DVC, 2 sessions de formation se dérouleront le 15 juillet 2024.

86. CL : J'alerte sur certaines personnes qui font les équipes sur Neptune, qui ressentent une grande fatigue.

La séance est levée à 11:24.

Sophie Chéron

Secrétaire adjointe du CSE